



Melesse, le 21 septembre 2022

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du Conseil municipal qui aura lieu le mercredi 28 septembre 2022 à 20h à la mairie, salle des Iris.

Ordre du Jour

Validation du procès-verbal du 29 juin 2022

- 1 – Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine – vœu pour un bouclier tarifaire pour les collectivités locales
- 2 – Conseil municipal – Règlement intérieur – modification n°2
- 3 – Appel à projet Conseil régional de Bretagne « valorisation et restauration alliant patrimoines naturels et culturels » – candidature et demande de subvention
- 4 – Parcours d'activités physiques pour tous – création et demande de subvention
- 5 – Appel à dossier Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine « Dynamisation des centres-bourgs » - candidature et demande de subvention
- 6 – Création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)
- 7 – Domaine public – redevance pour l'occupation provisoire du domaine public des communes par les chantiers de travaux sur des ouvrages de réseaux publics de distribution de gaz (ROPDP) et redevance pour l'occupation du domaine public par des ouvrages de distribution de gaz naturel (RODP)
- 8 – Travaux extension de l'école élémentaire publique – attribution du lot 02 – Gros Œuvre
- 9 – Champ Courtin – convention de mise à disposition d'un terrain pour Enedis et d'une convention de servitude pour l'alimentation électrique de la salle multifonction
- 10 – Station d'épuration – stockage des boues – convention de mise à disposition d'une fosse
- 11 – Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED) de La Mézière – demande de subvention
- 12 – Les Champs Colliots – dénomination de voie
- 13 – Personnel municipal – modification du cadre d'emploi d'un emploi à pourvoir
- 14 – Accueil de services civiques
- 15 – Budget participatif – comité de pilotage – tirage au sort des représentants des élu-e-s

Décisions diverses

Informations diverses

Calendrier prévisionnel des Conseils municipaux du 2^e semestre 2022 : 19 octobre, 23 novembre, 14 décembre

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma sincère considération.

Le Maire,

Claude JAOUEN

